

SÉBASTIEN DAMOISEAUX

*Université de Liège – Transitions. Moyen Âge et première Modernité*

## **NOBLESSE OBLIGE !**

### **LA NOBLESSE BOURGUIGNONNE AU SERVICE DE LA DIPLOMATIE DE PHILIPPE LE HARDI**

En 1962, l'historien britannique Richard Vaughan soutenait, dans les premières pages de son ouvrage consacré au premier duc de Bourgogne de la maison de Valois, que « Philip was a diplomat rather than a soldier<sup>1</sup> ». Cette affirmation est à la base des recherches que je mène actuellement au sujet des hommes sur lesquels reposait la charge de l'activité diplomatique. En effet, un rapide examen des étapes de la carrière de Philippe le Hardi indique que la diplomatie occupe une place prépondérante dans l'arsenal des moyens politiques utilisés pour soumettre, gouverner et étendre ses principautés<sup>2</sup>. La domination qu'il imposa sur le royaume de France, ainsi que sur ses propres domaines et le respect de leur intégrité territoriale après son décès tiennent beaucoup plus à l'emploi de la négociation qu'à l'utilisation de la force militaire, utilisée en dernier recours ou comme moyen de pression. Or, dans le cadre de ses activités diplomatiques, Philippe le Hardi n'agit pas seul. Il dispose de moyens humains affectés à ces tâches. Vecteurs de la diplomatie ducale, ces hommes seront au cœur de cette étude dont l'objectif est de mettre en lumière le rôle de la noblesse bourguignonne au sein des activités liées aux « affaires étrangères » du duc Philippe<sup>3</sup>.

L'enquête repose sur un foisonnement documentaire qui comprend non seulement les sources bourguignonnes, en particulier les fonds d'archives des Chambres des comptes, mais aussi les sources royales françaises en raison de l'ambiguïté du positionnement politique de Philippe. Ces fonds contiennent des lettres de créance, des instructions destinées aux ambassadeurs, des rapports et des mémoires rédigés dans le cadre des négociations ainsi qu'une

---

<sup>1</sup> R. VAUGHAN, *Philip the Bold : The Formation of the Burgundian State*, 2<sup>e</sup> éd., Woodbridge, 2002, p. 10.

<sup>2</sup> Quatrième fils du roi Jean II le Bon, né en 1342, Philippe le Hardi fut duc de Bourgogne en 1364, puis comte de Flandre, d'Artois, de Bourgogne, de Nevers et de Rethel en 1384. Fils, frère et oncle de rois de France, fondateur de l'État bourguignon, il exerça une influence considérable sur le royaume de France et plus généralement sur la politique européenne durant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, jusqu'à son décès en 1404.

<sup>3</sup> L'ouvrage de référence sur la noblesse à la fin du Moyen Âge : P. CONTAMINE, *La noblesse au royaume de France de Philippe Le Bel à Louis XII : Essai de synthèse*, Paris, 1997. Sur la noblesse en Bourgogne, voir : M.-T. CARON, *La noblesse dans le duché de Bourgogne, 1315-1477*, Lille, 1987 ; B. SCHNERB, *Noblesse et pouvoir princier dans les pays bourguignons au temps de Jean sans Peur (1404-1419)*, dans, *Noblesse et États princiers en Italie et en France au XV<sup>e</sup> siècle*, dir. M. GENTILE et P. SAVY, Rome, 2009, p. 11-28. Sur la noblesse de Flandre : F. BUYLAERT, *Eeuwen van ambitie: de adel in laatmiddeleeuws Vlaanderen*, Bruxelles, 2010.

ample comptabilité éclairant de façon précise l'activité des « ambassadeurs<sup>4</sup> ». Pour cette étude, l'exploitation des inscriptions comptables permettra de présenter une mission diplomatique spécifique, en guise d'étude de cas destinée à introduire un bref exposé des objectifs liés à cette négociation et surtout un portrait de trois nobles « bourguignons », diplomates au service de Philippe le Hardi<sup>5</sup>.

## 1. Intervention des diplomates bourguignons dans le Brabant

### a) *Pour les besoingnes de mon dit seigneur*

Les registres comptables des entités politiques et administratives des territoires appartenant au duc de Bourgogne, en particulier les comptes de la Recette générale des finances, contiennent plusieurs centaines d'articles qui font mention des missions confiées à un ou plusieurs envoyés du duc pour des objectifs on ne peut plus variés.

Dans le registre de la Recette générale des finances côté ADCO, B 1463, pour la période allant du 1<sup>er</sup> juin 1384 au 31 mai 1385, deux articles se rapportent à une mission effectuée par le chevalier Olivier de Jussy et le secrétaire Robert Dangeul, *envoiez és parties de Brabant et de Haynaut par devers ma dame la duchesse de Brabant, messeigneurs le duc Aubert et le duc de Guelre*. Le premier renvoie à un mandement du duc de Bourgogne, du 30 avril 1385, concernant le paiement des gages journaliers des émissaires, 6 francs pour le chevalier, 3 francs pour le secrétaire :

*Au dit messire Olivier de Jussy et maistre Robert Dangeul, secretaire de monseigneur, lequels pour très grans et grosses besoingnes touchans l'onneur et proffit de mon dit seigneur ycellui monseigneur envoiez és parties de Brabant et de Haynaut par devers ma dame la duchesse de Brabant, messeigneurs le duc Aubert et le duc de Guelre, lesquels se doivent assembler és dites parties en certain lieu. Et ausquelx mon dit seigneur a ordonnez de gaiges. Cest assavoir au dit messire Olivier VI francs et au dit maistre Robert III francs par jour, lesquels gaiges ils ont euz par l'ordonnance de mon dit seigneur autrefois que par son commandement et ordonnance il on este pour les besoingnes de mon dit seigneur és diz paiz. Si comme il apparroit par mandement de mon dit seigneur fait sur ce. Donné le derrain jour d'avril l'an mil CCC III<sup>xx</sup> et V. Rendu acourt avec les lettres de cest present compte.*

Le second fait logiquement suite au premier. Il enregistre la quittance d'Olivier de Jussy, du 8 juin 1385, par laquelle il reconnaît avoir reçu 20 francs pour avoir voyagé du 1<sup>er</sup> mai au 3 juin 1385, soit 34 jours consacrés à sa mission :

*Au dit messire Olivier de Jussy pour ses gaiges de francs par jours pour XXXIII jours entiers qu'il a affermé en sa loyauté avoir vacqué au voyage dessus dit ; cest assavoir du premier jour de may derrenierement passé jusques au III<sup>e</sup> jour de juing ensuivant tout inclux par sa quittance donnée le VIII<sup>e</sup> de juing.*

---

<sup>4</sup> Dans le cadre de cette étude, les sources manuscrites proviennent en majorité des Archives départementales de Côte-d'Or [=ADCO]

<sup>5</sup> Sur les diplomates au service des ducs de Bourgogne : C. de BORCHGRAVE, *Diplomaten en diplomatie onder hertog Jan zonder Vrees: impact op de Vlaamse politieke situatie*, Bruxelles, 1992 ; B. SCHNERB, Les ambassadeurs bourguignons sous le principat de Philippe le Bon, dans *Auswärtige Politik und internationale Beziehungen im Mittelalter*, éd. D. BERG, M. KINTZINGER et P. MONNET, Bochum, 2002, p. 223-231 ; A.-B. SPITZBARTH, *Ambassades et ambassadeurs de Philippe le Bon, troisième duc Valois de Bourgogne (1419-1467)*, Turnhout, 2013.

L'article comptable renferme plusieurs indications relatives aux pratiques diplomatiques ducales : les noms des « ambassadeurs », les dates et le nombre de jours de la mission, la destination et le ou les destinataire(s), les gages et les sommes effectivement payées, la date du mandement prescrivant le paiement et celle de la quittance délivrée par l'envoyé lors du paiement de la mission. Enfin, il mentionne également les objectifs assignés à l'ambassade. Dans ce cas, la mission confiée aux ambassadeurs a pour but de *trés grans et grosses besoingnes touchans l'onneur et proffit de mon dit seigneur*. Plutôt précis jusque-là, l'article comptable, se révèle laconique lorsqu'il évoque les motifs de la mission.

Certaines informations provenant d'autres articles comptables coïncident avec la mission menée de concert par Olivier de Jussy et Robert Dangeul dans les Pays-Bas. Le chevalier Ancel de Salins, sire de Montferrand, perçoit 80 francs, en février 1386, pour un voyage effectué l'année précédente, du 2 mai au 17 mai 1385, *és partie de Brabant et de Hainaut* dont l'objectif était identique à celui assigné aux deux émissaires<sup>6</sup>. Son déplacement fut moins long, mais la destination était la même. Il fut probablement désigné pour informer le duc de l'état d'avancement des négociations et peut-être pour fournir une aide ponctuelle aux autres émissaires durant la rencontre. À cette journée, ou ses préparatifs, se rapporte probablement l'ambassade de Guillaume de La Trémoille et Oudinet de Chazeron, deux chambellans du duc de Bourgogne, accompagnés du secrétaire Jean d'Enghien, qui reçoivent 200 francs, le 26 avril 1385, en prêt sur leurs gages, pour un déplacement *en certains lieux secrets és parties d'Allemagne*<sup>7</sup>. Au printemps 1385, un ensemble assez fourni d'émissaires bourguignons gagne les Pays-Bas. Première d'une longue série, cette mission dans les Pays-Bas annonce l'un des plus épineux problèmes du principat de Philippe le Hardi : le Brabant.

#### b) *És parties de Brabant*

En mars 1384, Philippe se rendit à Bruxelles afin d'y rencontrer sa tante, la duchesse Jeanne de Brabant, devenue récemment veuve<sup>8</sup>. Cette première rencontre solennelle fut capitale pour l'avenir de la Maison de Bourgogne dans les Pays-Bas. Jeanne marqua son accord de principe quant à la succession de son duché attribuée à son neveu, du chef de son épouse. Elle s'engageait également à appuyer la politique de Philippe dans les Pays-Bas. Celle-ci passait par un projet de mariage entre les familles de Bourgogne et de Hainaut et l'apaisement des difficultés avec les Gantois. Dans les deux cas, elle joua les médiatrices. De son côté, Philippe prit l'engagement de mettre à la disposition de sa tante ses moyens financiers, diplomatiques et militaires, en particulier dans sa lutte contre le duc de Gueldre<sup>9</sup>. Au printemps 1385, malgré quelques succès militaires remportés sur la frontière brabançonne, la situation politique du duc Guillaume de Gueldre se détériora rapidement. Beau-fils du régent de Hainaut-Hollande Aubert de Bavière<sup>10</sup>, il avait pu jusque là compter sur la neutralité bienveillante de ce dernier. Or, le double mariage Bourgogne-Hainaut célébré à Cambrai en avril 1385 devait normalement amener Aubert à prendre le parti de son nouveau gendre, héritier présomptif du Brabant. Pour Guillaume de Gueldre, le temps de la négociation était venu. En avril et mai 1385, Philippe

---

<sup>6</sup> ADCO, B 1462, fol. 45r.

<sup>7</sup> ADCO, B 1463, fol. 31r.

<sup>8</sup> Mariée à Wenceslas de Luxembourg († 8 décembre 1383), Jeanne fut duchesse de Brabant de 1355 à 1406.

<sup>9</sup> Guillaume de Juliers, duc de Gueldre (1380-1404), puis duc de Juliers (1393-1402)

<sup>10</sup> Aubert ou Albert de Wittelsbach (1336-1404), duc de Bavière, régent des comtés de Hainaut, Hollande et Zélande depuis 1358 en raison de la démence de son frère aîné Guillaume puis duc après le décès de ce dernier en 1389.

envoie donc ses émissaires afin de le représenter à l'occasion des pourparlers qui devaient s'ouvrir à Bois-le-Duc. Ceux-ci n'ont pas abouti et les combats reprennent peu de temps après sur les frontières du duché de Brabant. Toutefois, la présence d'une importante délégation bourguignonne, siégeant aux côtés des Brabançons, apparaît comme un premier avertissement adressé au duc de Gueldre, une façon de lui faire entrevoir les risques qu'il encourait à vouloir déclencher une guerre<sup>11</sup>.

Parmi les ambassadeurs du duc de Bourgogne, trois noms, ceux de trois nobles « bourguignons », au sens large du terme, retiennent inmanquablement l'attention, en l'occurrence Olivier de Jussy, Ancel de Salins et Oudart de Chazeron. Ces derniers appartiennent à l'entourage du duc ; ils effectuent des missions régulières tant internes qu'externes aux domaines bourguignons. Nous avons choisi de mettre au centre de notre étude ces archétypes des nobles au service de la diplomatie de Philippe le Hardi.

## 2. Olivier de Jussy

Né au tout début des années 1330, voire à la fin des années 1320, Olivier de Jussy (ou de Jussey)<sup>12</sup> est le fils ou le frère aîné d'un Renaud de Jussy, conseiller du duc Eudes IV (1315-1349), nommé châtelain de Poligny, de Châtillon-sur-Seine et de Bracon, puis bailli d'aval et enfin gardien du comté de Bourgogne par le roi Jean le Bon. Après la mort de Philippe de Rouvres<sup>13</sup> et alors que les nobles du comté s'élèvent contre le roi, Renaud prend le parti du souverain et dirige plusieurs opérations militaires à l'encontre des factions séditeuses<sup>14</sup>.

Originaire de la terre dont il porte le nom, Olivier n'en est pourtant pas le seigneur. Il possède cependant plusieurs biens immobiliers dans la région de Jussey qui lui procurent de substantiels revenus, notamment sous la forme de rentes<sup>15</sup>. En 1351, il épouse Agnès, fille de Robert, sire de Châtillon-en-Bazois et l'un des plus influents barons du Nivernais<sup>16</sup>. Agnès est la veuve de Pierre de Rochefort, seigneur de Rochefort-sur-Brévon<sup>17</sup> et de Rochefort-sur-

---

<sup>11</sup> H. LAURENT et F. QUICKE, *Les origines de l'État bourguignon. L'accession de la Maison de Bourgogne aux duchés de Brabant et de Limbourg, 1383-1407*, 1<sup>re</sup> Part., *Jusqu'à l'acquisition du duché de Limbourg et des terres d'Outre-Meuse, 1383-1396*, Bruxelles, 1939, p. 138-164 ; R. VAUGHAN, *Philip the Bold*, p. 97-101 ; B. SCHNERB, *L'État bourguignon*, Paris, 2005, p. 92-94.

<sup>12</sup> Dép. Haute Saône, arr. Vesoul.

<sup>13</sup> Dernier duc de Bourgogne de la lignée capétienne, Philippe de Rouvres (1346-1361) succède à son grand-père Eudes IV en 1349.

<sup>14</sup> BESANÇON, Archives départementales du Doubs d'Or [=ADD], 1B 73 : « Renaud de Jussey, bailli du roi au comté de Bourgogne » ; ID., 1 B 83 ; ID., 1B 86 ; ID., 1B 113 ; ID., 1B 470 ; F.-F. CHEVALIER, *Mémoires historiques sur la ville et seigneurie de Poligny*, t. 2, Lons-le-Saunier, 1769, p. 79 ; É. CLERC, *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté*, t. 2, Besançon, 1840, p. 100-101 ; J.-B., COUDRIET, *Histoire de Jussey*, Besançon, 1876, p. 325 ; M.-T. CARON, *La noblesse dans le duché de Bourgogne*, p. 136-137.

<sup>15</sup> J.-B. COUDRIET, *Histoire de Jussey*, p. 337-338 : « Hommages féodaux rendus à Philippe le Hardi par les tenanciers de la châtellenie de Jussey, 1375-1406 », liste établie par l'A. d'après les registres du Parlement de Bourgogne.

<sup>16</sup> Robert de Châtillon-en-Bazois épousa Marguerite de Courtenay en 1302. Gardien et connétable de Bourgogne en 1338, il fit son testament le 17 mai 1353 : A.-A.-C. de CORBERON, *Les sires de Chatillon-en-Bazois*, Nevers, 1911, p. 19-23.

<sup>17</sup> Dép. Côte-d'Or, arr. Montbard.

Armançon<sup>18</sup>, conseiller et trésorier du roi Philippe VI, mort vers 1347<sup>19</sup>. Deux enfants, Jean et Marguerite, sont nés de cette première union<sup>20</sup>.

Pour un noble de son envergure, ce mariage est tout sauf une mésalliance. Il permet en effet à Olivier d'intégrer le puissant lignage de son épouse. De plus, un acte de donation mutuelle entre vifs est établi le 12 juin 1351 ; les époux s'y engagent à unir leurs biens, qui reviendront au dernier vivant. Olivier deviendra seigneur en titre de Rochefort, du chef de sa femme<sup>21</sup>.

Plusieurs années avant l'avènement bourguignon du premier duc Valois, Olivier apparaît déjà au service du dernier prince capétien. Capitaine de Montréal, il défend la place contre les Anglais en 1359<sup>22</sup>. L'année suivante, il prend part à la négociation du traité de Guillon où l'on marchandait le départ des troupes anglaises d'Édouard III contre une forte somme d'argent. La même année, le roi Jean lui octroie une pension de 200 livres. Après le partage du patrimoine de Philippe de Rouvres, il passe au service de Marguerite de France en qualité de bailli d'Aval en 1361-1362, puis de gouverneur de Donzy en 1363, territoire qu'il défend contre les incursions des Compagnies<sup>23</sup>. Vers 1364-1365, il entre au service du nouveau duc de Bourgogne. Dès 1367, il est capitaine de Dijon puis, en 1369, gouverneur du bailliage de cette ville<sup>24</sup>. Au même titre que de nombreux nobles des deux Bourgognes, Olivier fut convoqué le 24 mai 1369 à Paris pour faire partie de la suite qui devait accompagner le duc en Flandre. À ce titre, il figure parmi les invités qui assistent à son mariage avec Marguerite de Male. Sans doute est-ce le résultat de ses bons offices durant les cérémonies nuptiales ou des services rendus durant les négociations liminaires qui lui valent d'être promu à l'office de maître d'hôtel du duc, fonction qu'il occupera durant une dizaine d'années<sup>25</sup>.

#### a) *Maître d'hôtel*

Dans l'hôtel ducal, les nouvelles responsabilités d'Olivier de Jussy le contraignent à une présence quasi permanente. Chef du protocole, il est tenu de résoudre les litiges et débats qui pourraient y survenir. Il est également chargé de la gestion, de l'approvisionnement et du contrôle des dépenses de l'hôtel ainsi que de l'organisation des cérémonies. Chevalier, homme d'armes accompli et administrateur compétent, il accompagne donc le duc dans tous ses déplacements. Il organise l'accueil des ambassadeurs ou des seigneurs de haut rang à la cour, de telle sorte qu'il fréquente, dans l'ombre de son maître, les principales autorités civiles et

---

<sup>18</sup> Dép. Côte-d'Or, arr. Montbard, comm. Asnière-en-Montagne.

<sup>19</sup> E. PETIT, Les bourguignons de l'Yonne à la cour de Philippe de Valois, dans *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, vol. 52, 1898, p. 309-310.

<sup>20</sup> A.-A.-C. de CORBERON, *Les sires de Chatillon-en-Bazois*, p. 19-23.

<sup>21</sup> ADCO, B 11706, Famille Jussey ; ID., *Recueil de Peincède*, t. 25, p. 421 ; M.-T. CARON, *La noblesse dans de duché de Bourgogne*, p. 136-137.

<sup>22</sup> ADCO, B 1408, fol. 35v : « A Mons. Olivier de Jussey, chevalier, capitaine du chastel de Montreal » ; U. PLANCHER, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, vol. 2, Dijon, 1741, p. 301.

<sup>23</sup> BESANÇON, ADD, 1B 41 ; E. PETIT, *Ducs de Bourgogne de la maison de Valois, d'après des documents inédits : Philippe le Hardi (première partie. 1363-1380)*, t. 1, Paris, 1909, p. 61.

<sup>24</sup> M.-T. CARON *La noblesse dans de duché de Bourgogne*, p. 286-387.

<sup>25</sup> Le 24 mai 1369, le duc envoya un courrier de Paris en Bourgogne pour mander certains seigneurs de se présenter à Paris pour l'accompagner en Flandre, parmi lesquels figure Olivier de Jussy : ADCO, *Recueil de Peincède*, t. 22, fol. 78r ; ADCO, B 383, Mandement et quittance de septembre 1369.

ecclésiastiques de son temps. Par voie de conséquence, il acquiert une connaissance approfondie du cérémonial en usage à la cour de Bourgogne comme à l'étranger<sup>26</sup>.

Au début de l'année 1371, Jussy accompagne le duc à Avignon au moment de l'élection de Grégoire XI<sup>27</sup>. En 1375, il fait partie de sa suite lors des négociations qui se tiennent à Bruges. En mai, il est mandaté pour aller de Bruges à Gand afin d'y rencontrer le duc de Lancastre, envoyé du roi d'Angleterre<sup>28</sup>. Il reçoit d'ailleurs un don de 300 francs *pour ses bons et agréables services* à la fin de la conférence<sup>29</sup>. Dès ce moment, le maître d'hôtel se voit parfois confier des tâches de nature politique ou diplomatique éloignées de ses attributions officielles à la cour.

En 1376, en marge des discussions qui reprennent à Bruges, le duc lui confie le soin de tenir une journée avec les gens du régent du Hainaut, Aubert de Bavière, *touchant Jean Monseigneur*<sup>30</sup>. L'on ignore l'objectif de ces discussions. Toutefois, elles se déroulent dans un contexte singulier. Philippe le Hardi venait en effet de remporter un succès diplomatique en négociant l'union de Marie de France et de Guillaume, fils aîné d'Aubert de Bavière<sup>31</sup>. Philippe avait également un fils, Jean, né en 1371, qu'il destinait dans un premier temps à une princesse Valois, peut-être même à Marie. Or, l'union qu'il venait de négocier mettait un terme à ce projet. Ces contacts établis avec le Hainaut dans le cadre de ces négociations furent peut-être mis à profit pour évaluer la possibilité d'une union entre son fils et Marguerite, fille d'Aubert, dans le but d'affermir la toute nouvelle alliance des Bavière et des Valois. C'est ce que semble indiquer cette mission confiée à Olivier de Jussy dix ans avant le double mariage de Cambrai.

#### b) *Le mariage autrichien*

En décembre 1377, le duc Léopold d'Autriche envoya une ambassade à Dijon, munie de pouvoirs suffisants, afin de proposer d'unir son fils à l'une des filles du duc de Bourgogne. Philippe le Hardi donna son consentement et proposa la main de sa fille unique Marguerite, née en 1374. On fixa alors une entrevue entre les deux ducs à Montbéliard à la date du 6 juin suivant. Retenu en Bretagne par les affaires du royaume, Philippe ne put s'y rendre et la rencontre fut ajournée au 24 juin. À cette date, ce fut le duc d'Autriche qui ne put se rendre au rendez-vous, mais il donna procuration à ses ambassadeurs pour négocier avec ceux de Philippe. Ce dernier préféra alors envoyer des ambassadeurs plutôt que se rendre en personne à l'abbaye de Remiremont où les négociations furent ouvertes. Olivier de Jussy fut l'un des *procuratores, ambaxiatores et nuntii* accrédités le 29 juin par le duc de Bourgogne pour le représenter<sup>32</sup>. Un

---

<sup>26</sup> Sur la fonction de Maître d'Hôtel voir : J. KERHERVE, *L'État breton aux 14e et 15e siècles : les ducs, l'argent et les hommes*, vol. 1, Paris, 1987, p. 226-228 ; O. MATTEONI, *Servir le prince : les officiers des ducs de Bourbon à la fin du Moyen Âge, (1356-1523)*, Paris, 1998, p. 148. ; W. PARAVICINI, Structure et fonctionnement de la cour de Bourgogne au XV<sup>e</sup> siècle, dans *À la cour de Bourgogne. Le duc, son entourage et son train*, dir. J.-M. CAUCHIES, Turnhout, 1998, p. 1-10 ; É. LALOU, « Hôtel », dans, *Dictionnaire du Moyen Âge*, dir. C. GAUVARD, A. de LIBERA, M. ZINK, Paris, 2004, p. 692-694.

<sup>27</sup> ADCO, B 1444, fol. 35r.

<sup>28</sup> ADCO, B 1444, fol. 96v.

<sup>29</sup> ADCO, B 1444, fol. 73v.

<sup>30</sup> ADCO, B 1445, fol. 32v.

<sup>31</sup> Concernant la participation active de Philippe le Hardi dans les négociations et l'élaboration de ce projet matrimoniale, voir : H. LAURENT et F. QUICKE, *Les origines de l'État bourguignon*, p. 67-68.

<sup>32</sup> U. PLANCHER, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, vol. 3, Dijon, 1748, preuve n° LXII, p. L-LI. DEBRIS, « *Tu felix Austria, nube.* » *La dynastie de Habsbourg et sa politique matrimoniale à la fin du Moyen Âge (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Turnhout, 2005, p. 165-166 ;.

traité de mariage fut établi le 7 juin, puis approuvé par les deux ducs dans les mois qui suivirent<sup>33</sup>.

La rencontre prévue entre les deux ducs eut finalement lieu à Montbéliard à la fin du mois de janvier 1379. Comme on le sait, Marguerite n'épousa pas le duc d'Autriche ; elle fut promise quelques années plus tard à Guillaume de Hainaut<sup>34</sup>. C'est à nouveau Olivier de Jussy qui est chargé avec Jean de Ray de se rendre à la cour du duc d'Autriche en janvier 1385 pour entamer des négociations qui promettaient d'être délicates concernant l'échange entre Marguerite et Catherine (1378-1425), seconde fille du duc de Bourgogne. Olivier rejoint le duc à Cambrai, où les négociations se poursuivent avec Aubert de Bavière, avec l'accord signé<sup>35</sup>.

Avant son départ pour l'Autriche, Olivier venait à peine de rentrer d'une mission tout aussi délicate. En compagnie de Pierre de La Trémoille, il avait rejoint le duc de Berry en novembre 1384. Tous trois s'étaient rendus à Angers pour y rencontrer la duchesse d'Anjou afin de lui faire part du décès de son époux et de pourvoir aux décisions concernant l'avenir de leur fils<sup>36</sup>.

### c) Chambellan-conseiller

À la fin des années 1370, Olivier de Jussy n'exerce plus l'emploi de maître d'hôtel. Il est désormais chambellan, puis conseiller du duc. Sa présence constante n'est plus requise et il effectue alors des missions diplomatiques de grande ampleur en dehors de l'hôtel ducal.

En 1381, Oudart de Chazeron et Olivier de Jussy effectuent un long voyage à la solde du duc qui les mène à Avignon et en Sardaigne<sup>37</sup>. En septembre 1382, Olivier accompagne le chancelier et le secrétaire Jacques du Val à Cuiserey<sup>38</sup> lors d'une journée qui s'y tenait avec les gens du comte de Savoie et d'Amé, son fils<sup>39</sup>. Le 28 septembre 1382, il reçoit un don de 500 francs en récompense de plusieurs chevaux qu'il avait perdus en *certaines et lointains voaiges* qu'il a fait pour le duc<sup>40</sup>.

À partir de 1383, c'est dans les Pays-Bas qu'il accomplit la plupart de ses déplacements. En juillet, c'est en grand équipage que le chambellan effectue une mission en Flandre pour récupérer cent mille francs dus au duc de Bourgogne en raison de son aide lors de l'intervention militaire de l'armée royale l'année précédente :

*Pour les despens de messire Olivier de Jussy, chevalier, chambellan de monseigneur, [...] de plusieurs autres de l'ostel dudit monseigneur jusques au nombre de XXV chevaux, [...] de plusieurs autres du conseil de monseigneur le comte de Flandre jusques au nombre de XXX chevaux pour LXXIII jours qu'ils dessus diz ont vacqué par l'ordenance dudit monseigneur en la poursuite du paiement de cent mille frans qui*

<sup>33</sup> C. DEBRIS « *Tu felix Austria, nube.* », p. 165-166.

<sup>34</sup> R. VAUGHAN, *Philip the Bold*, p. 83 ; B. SCHNERB, *L'État bourguignon*, p. 89-90.

<sup>35</sup> ADCO, B 1463, fol 28r ; ADCO, 33 F 210, *Relation du voyage de Jean de Ray et Olivier de Jussy vers le duc d'Autriche*, 24 janvier 1385 (n. st.).

<sup>36</sup> ADCO, B 1463, fol. 46v-47r ; JEAN LE FEVRE, *Journal*, t. 1, éd. H. MORANVILLE Paris, 1887, p. 58-60.

<sup>37</sup> Les deux émissaires quittent séparément Dijon en mai 1381. Leur voyage se prolonge jusqu'en décembre, soit 7 mois de mission : ADCO, B 1457, fol. 17v ; R. VAUGHAN, *Philip the Bold*, p. 109. Voir également la justification des dépenses fournie en juillet 1389 par Oudart de Chazeron : ADCO, B 11934, n° 115.

<sup>38</sup> Dép. Saône-et-Loire, arr. Louhans, ville frontalière entre le duché de Bourgogne et le comté de Savoie.

<sup>39</sup> ADCO, B 3583, *Compte du trésorier au bailliage de Chalon*, 1381-1382, fol. 36r.

<sup>40</sup> ADCO, B 11938, *Quittance d'Olivier de Jussy, chevalier, sire de Rochefort*.

*furent donniez et ottroiez a mon dit seigneur par le dit monseigneur le comte de Flandres au departir de la chevauchee que le roy fit derrain au pays de Flandres*<sup>41</sup>.

À la fin de l'année, après l'annonce du décès du duc de Brabant, Wenceslas de Luxembourg, il rejoint la capitale brabançonne, comme plusieurs envoyés du duc, puis il se rend de nouveau à Anvers afin d'y *oyr les comptes, renouveler la loy et l'esquevinaige*. Puis il regagne Bruxelles où il avait reçu l'ordre d'attendre Jean de Bouchout, châtelain de Bruxelles et conseiller du duc de Brabant, *auquel il avoit a parler pour certaines besoingnes de mon dit seigneur*. Olivier sera alors envoyé à Lille et à Saint-Omer où il séjourna durant neuf jours *pour tousjours savoir de la maladie de feu monseigneur le comte de Flandres*. À la fin du mois de janvier, Olivier assiste à la rédaction du testament de Louis de Male. Durant ce séjour à Saint-Omer, il quitta le chevet du comte de Flandre pour se rendre à Boulogne-sur-Mer afin d'y rencontrer les ducs de Berry et de Bretagne qui s'y trouvaient alors pour l'aboutissement des négociations avec les Anglais achevées par un accord établi le 26 janvier, sans doute afin de les avertir du décès imminent du comte<sup>42</sup>.

Après l'annonce du décès de Louis de Male, Olivier de Jussy quitta Saint-Omer, le 31 janvier, sur l'ordre conjoint du duc de Bretagne et des gens du Conseil de Flandre, en compagnie d'un chevalier breton, Guy de Rochefort, de Jean de Gruuthuse, de Jean de Grispre (Jan van Grijpere), de Gilles Basin et de Jean Rapondi<sup>43</sup> pour rejoindre Lille afin d'y établir l'inventaire des biens du comte de Flandre, de préparer les obsèques et de *pourveoir sur certaines besoignes qui de jour en jour survenoient au pays de Flandres*. Ils séjournèrent à Lille pour cette tâche jusqu'au 11 février 1384<sup>44</sup>.

Pour préparer la visite du duc de Bourgogne à la cour de Bruxelles en mars 1384, Philippe dépêcha Jussy qui gagna Bruxelles *pour traiter et parler avec la duchesse Jeanne*, sans doute des préparatifs concernant la venue imminente du duc de Bourgogne. Après son passage à Bruxelles, le chevalier se rendit à Nivelles, *pour prendre dans le tresor des chartes du Brabant*, conservé à la collégiale Sainte-Gertrude, *plusieurs documents dont ladite duchesse et Monseigneur avaient a faire*. Il rejoignit ensuite le duc à Bruxelles où la conférence avait débuté. Nul doute que les documents rapportés par Olivier de Jussy devaient étayer les droits du duc de Bourgogne à la succession du Brabant<sup>45</sup>. Les 19 et 20 mars 1384, Olivier est alors envoyé à Malines pour préparer l'entrée du duc et de la duchesse qui eut lieu le 21 mars<sup>46</sup>.

---

<sup>41</sup> ADCO, B 1461, fol. 150r.

<sup>42</sup> ADCO, B 1461, fol. 162v. Sur le testament et les obsèques du comte de Flandre, voir, JEAN FROISSART, *Œuvres*, t. 10, éd. J. KERVYN de LETTENHOVE, Bruxelles, 1867-1877, p. 278-285 et 534-542. Sur les négociations de Boulogne-sur-Mer et le trêve du 26 janvier 1384, voir : J.J.N. PALMER, *England, France and Christendom, 1377-99*, London, 1972, p. 50-51.

<sup>43</sup> Guy de Rochefort, seigneur de La Muce et d'Assérac, chevalier et conseiller de Jean IV : B.-A. POQUET du HAUT-JUSSE, *Les papes et les ducs de Bretagne : essai sur les rapports du Saint-Siège avec un état*, Paris, 1928, p. 351 ; C.M. CHATTAWAY, *The Order of the Golden Tree: the gift-giving objectives of Duke Philip the Bold of Burgundy*, Turnhout, 2006, p. 173. Jean de Gruuthuse, chevalier de Bruges et chambellan de Philippe le Hardi : F. BUYLAERT, *Repertorium van de Vlaamse adel (ca. 1350-ca. 1500)*, Gand, 2011, p. 137-138. Jean de Grispre, chevalier, bailli de Furnes : J.-B. SANTAMARIA, *La Chambre des comptes de Lille de 1386 à 1419: essor, organisation et fonctionnement d'une institution princière*, Turnhout, 2012, p. 436. Gilles Basin, receveur et commissaire aux comptes sous Louis de Male : *Ibid.*, p. 432. Jean Rapondi, financier et marchand lucquois, neveu de Dino Rapondi : J.M. MURRAY, *Bruges, Cradle of Capitalism, 1280-1390*, Cambridge, 2005 ; B. LAMBERT, *The City, the Duke and Their Banker : The Rapondi Family and the Formation of the Burgundian State (1384-1430)*, Turnhout, 2006.

<sup>44</sup> ADCO, B 1461, fol. 165r-165v.

<sup>45</sup> ADCO, B 1461, fol. 163r.

<sup>46</sup> ADCO, B 1461, fol. 163r-163v.



Du 28 février 1385 au 31 mars et du 5 au 22 avril, il voyage avec Gauthier Hasterel et Jean Grenel, bailli d'Arras, afin de déterminer les terres qui formeront le douaire de Marguerite de Bavière. Il assiste également aux noces de Cambrai le 12 avril 1385 :

*Au dit messire Olivier, lequel monseigneur a commis avec lui Gauthier Hasterel et Jehan Grenel, bailli d'Arras, pour savoir et advisier ou et sur quelles chouses ma damoiselle Marguerite de Baviere pourra prendre le douaire a elle promis par mon dit seigneur et dame au traittié du mariage de monseigneur le comte de Nevers et de ma dite damoiselle fait et accordé entre mon dit seigneur et ma dite dame d'une part, et les duc et duchesse de Baviere, pere et mere de ma dite damoiselle Marguerite, d'autre part. Et pour le rapporter a mon dit seigneur affin que sur le dit douaire il puisse faire faire et bailler avant le solemnisation du dit mariage a la dite damoiselle Marguerite les lettres telles comme il appartient<sup>47</sup>.*

Après la cérémonie, il voyage en Brabant et participe à la rencontre de Bois-le-Duc, décrite au début de la communication, puis disparaît des registres comptables durant presque une année entière. On le retrouve aux côtés du duc, le 15 février 1387, lorsque ce dernier reçoit de la duchesse Jeanne de Brabant la faculté de rachat des terres engagées du Limbourg et d'Outre-Meuse. Son nom figure dans la liste des témoins de la lettre réversale du duc de Bourgogne du 16 février acceptant le don de la duchesse de Brabant<sup>48</sup>.

Le 30 mars 1387, Olivier est à Geertruidenberg<sup>49</sup> pour y tenir une journée avec les représentants du duc de Gueldre. Le 29 mai 1387, accompagné de Nicolas de Chavre, de Robert Dangeul et de Jean Rapondi, il prend possession pour le duc de Bourgogne des terres engagées remises par la duchesse de Brabant et accepte l'hommage des seigneurs locaux<sup>50</sup>. Le 9 juin, il assiste à la rencontre entre Philippe le Hardi et le duc de Gueldre qui se tient à Bois-le-Duc. Du 26 juin au 22 juillet, il voyage en compagnie du secrétaire Robert Dangeul, *de Douai pour le Brabant et ailleurs, vers la duchesse, et de la a Aix la Chapelle, et de la a Liege pour certaines besognes touchans ma dite dame de Brabant, l'archeveque de Cologne et l'eveque de Liege*<sup>51</sup>.

En septembre 1387, un nouveau traité est passé à l'abbaye de Luxeuil entre le duc d'Autriche et le duc de Bourgogne au sujet du mariage envisagé entre les deux lignages. Olivier fait partie de l'équipe des députés – dont Ancel de Salins – envoyés par le duc pour enquêter sur la valeur des terres assignées dans le comté de Ferrette pour le douaire de Catherine de Bourgogne. Olivier figure encore parmi les représentants du duc et de la noblesse lors de la réunion des États de Bourgogne en 1387<sup>52</sup>.

Du 19 août au 13 septembre 1388, il voyage en Brabant *vers la duchesse*, notamment pour le fait du voyage que dairement ledit monseigneur a fait au païs d'Alemaingne en la compagnie du roy. Parti de Montreuil où Philippe réunissait l'ost royal, Jussy rejoignit la

---

<sup>47</sup> ADCO, B 1463, fol. 47r-47v.

<sup>48</sup> ADCO, B 1475, fol. 19v ; *Ordonnances de Philippe le Hardi, de Marguerite de Mâle et de Jean sans Peur, 1381-1419*, vol. 1, éd. J. BARTIER, A. VAN NIEUWENHUYSEN et P. BONENFANT, Bruxelles, 1965, p. 217-218.

<sup>49</sup> Pays-Bas, prov. Brabant-Septentrional.

<sup>50</sup> Documents concernant la politique des ducs de Brabant et de Bourgogne dans le duché de Limbourg et les terres d'Outre-Meuse pendant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (1364-1396), éd. H. LAURENT et F. QUICKE, dans *Bull. de la Commission Royale Histoire*, t. 93, 1929, p. 127.

<sup>51</sup> ADCO, B 1475, fol. 22v.

<sup>52</sup> U. PLANCHER, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, vol. 3, p. 102.

duchesse Jeanne à Bruxelles, puis l'accompagna à Bastogne au-devant du duc et de l'armée en campagne<sup>53</sup>. Ce sera le dernier voyage d'Olivier de Jussy, décédé avant juillet 1389<sup>54</sup>.

### 3. Ancel de Salins

Troisième fils du chevalier Dimanche de Salins et d'Isabelle de La Roche, Ancel est né avant 1333. Il était probablement destiné à embrasser une carrière ecclésiastique. Il fréquenta l'Université d'Orléans. Un *rotulus* de 1343 le mentionne avec le titre de *legum doctor*, sollicitant un canonicat à Limoges alors qu'il est déjà chanoine de Besançon. Il renonce à son canonicat bisontin en 1357 afin d'épouser Jeanne, fille de Jean de Monferrand et de Marguerite de Vaugrenant. Il entre alors au service de Philippe de Rouvres, comme garde des sceaux du comté de Bourgogne et conseiller<sup>55</sup>. Après la mort du jeune duc, il intègre le conseil de Marguerite de France auprès de laquelle il occupe la fonction de chancelier. Il se distingue notamment en 1365 en négociant un traité de paix signé sous l'égide de Charles V entre Marguerite et Philippe le Hardi<sup>56</sup>. En 1367, il apparaît avec le titre de maître des requêtes de l'hôtel du roi alors qu'il se trouve parmi les principaux négociateurs du traité de mariage de Philippe le Hardi et de Marguerite de Male. Après cette union, il n'est plus chancelier, mais conserve néanmoins le bénéfice de ses gages en siégeant au conseil de la comtesse d'Artois<sup>57</sup>. Conseiller de Marguerite de France et membre de l'hôtel du roi, il accompagne le duc de Bourgogne à Bruges en 1375. Après le premier cycle des négociations avec les Anglais, Philippe le Hardi le retient à son service comme conseiller et, le 1<sup>er</sup> juillet 1375, lui accorde une pension de 200 francs, tant qu'il servira la comtesse d'Artois :

*Monseigneur Anxeau de Salins, chevalier, seigneur de Montferrant, retenu par monseigneur son conseiller a la pension de CC francs d'or tant comme il servira madame la comtesse de Flandre, d'Artois et de Bourgogne et qu'il plaira a monseigneur, et lui doit estre paiee la dicte pension a deux termes. C'est a savoir a la Toussaint C francs et a Paques C francs. Et chacun an dorenavant. Et veut mon dit seigneur que, pour chaque jour qu'il vaquera hors du duché et comté de Bourgogne en ses besognes, qu'il ait et prenne pour lui, ses gens et V chevaux pour chaque homme a cheval demi franc par jour, qui font deux francs demi par jour. Et es dit duché et comté IIII gros pour homme a cheval qui font II florins par jour, sur quoi mon dit seigneur le veut estre cru par son serment sans autre preuve du temps qu'il aura vaqué es besognes de mon dit seigneur hors de son hotel. Si comme toutes ces choses sont plus a plein contenues es lettres de monseigneur. Donné a Melun, le 1<sup>er</sup> jour de juillet CCC LXXV. La*

<sup>53</sup> ADCO, B 1475, fol. 22v.

<sup>54</sup> Mandement du duc, Conflans-lez-Paris, le 14 juillet 1389, « il [Oudart de Chazeron] et notre ame et feal chevalier et conseiller feu messire Olivier de Jussy » : ADCO, B 11934.

<sup>55</sup> BESANÇON, ADD, 1B87, *Commission de conseiller garde des sceaux donnée à Ancel de Salins le 4 novembre 1357*.

<sup>56</sup> J.-B. GUILLAUME, *Histoire de la ville de Salins, avec une dissertation sur l'indépendance de la seigneurie de ce nom*, Besançon, 1758, p. 62-67 ; *Supplique d'Innocent VI (1352-1362). Textes et analyses*, t. 5, éd. U. BERLIÈRE, Rome-Bruxelles-Paris, 1911, n° 1013. ; H. HOURS et H. MILLET, *Fasti ecclesiae gallicanae : répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines de France de 1200 à 1500*, t. 4, Diocèse de Besançon, Turnhout, 1999, p. 85 ; M. DUYNSTEE, *L'enseignement du droit civil à l'université d'Orléans du début de la guerre de Cent Ans (1337) au siège de la ville (1428)*, Francfort-sur-le-Main, 2013, p. 77 ; J.-B. SANTAMARIA, *Chantage maternel, patriotisme capétien ou réalisme diplomatique ? Le rôle de la comtesse d'Artois et de Bourgogne Marguerite de France et de ses conseillers dans le mariage de Marguerite de Male et Philippe le Hardi, dans Négociations, traités et diplomatie dans l'espace bourguignon (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, ed. J.-M. CAUCHIES, Neuchâtel, Centre européen d'études bourguignonnes, vol. 53, 2013, p. 38-39.

<sup>57</sup> ADCO, B 1436, fol. 1r.

*copie collationnée et rendue en la chambre des comptes de mon dit seigneur au compte de la recette generale fini le 1<sup>er</sup> jour de juing CCC III<sup>xx</sup> et II<sup>58</sup>.*

Outre sa pension, le duc lui accorde également des gages et une suite de quatre hommes à cheval chaque fois qu'il se déplacera hors du duché et du comté de Bourgogne pour le service du duc. Dès ce moment, Philippe entend donc lui confier des missions extérieures de nature diplomatique. Il est également au service de Charles V pour qui il effectue un voyage *es partie de Flandres* en compagnie d'Olivier de Jussy en mars 1377 *pour certaines noz besoignes que nous avons bien a cuer*. Dans son mandement, le roi les qualifie *de amez et feauls chevaliers*<sup>59</sup>.

En 1381, il participe à l'ambassade, composée de membres du conseil royal, où Philippe règne en maître, envoyée en Bretagne pour négocier une trêve avec le duc Jean IV, en rébellion ouverte contre la couronne depuis la confiscation de son duché quelques années auparavant. À ce titre, il fut l'un des signataires du second traité de Guérande du 15 janvier 1381<sup>60</sup>.

Après le décès de Marguerite, en 1382, il fut envoyé dans le comté de Bourgogne pour y prendre possession, au nom du comte de Flandre, des villes et châteaux qui lui revenaient<sup>61</sup>. Quelques mois plus tard, il assiste aux obsèques de Louis de Male puis intègre pleinement le conseil du duc de Bourgogne<sup>62</sup>. Il l'accompagne à Bruxelles en mars 1384, puis lors de sa visite des villes de Flandre durant les mois suivants<sup>63</sup>. Par la suite, il effectuera plusieurs missions diplomatiques tant au service du duc, par exemple pour traiter à Cambrai avec les ambassadeurs d'Aubert de Bavière de l'alliance des enfants du duc de Bourgogne<sup>64</sup>, ou pour les intérêts de la couronne, comme lorsque son nom apparaît parmi les *messagés de nostre dit adversaire* dans les sauf-conduits octroyés par le roi d'Angleterre<sup>65</sup>, ou encore lorsqu'il est envoyé en Provence par le roi, le duc de Bourgogne et le conseil pour une mission concernant la succession de ce comté<sup>66</sup>.

En 1386, il siège comme conseiller au Parlement de Dole, poste qu'il occupera jusqu'à sa mort<sup>67</sup>. En 1389, il effectue un voyage à Avignon *pour certaines besoignes que le dit monseigneur lui avoit enchargee*<sup>68</sup> et, en septembre de la même année, il séjourne à Calais *avec les autres commissaires du roy pour le fait du traittié de la marchandise d'entre le pays de Flandre et celui d'Angleterre*<sup>69</sup>. Le 2 juillet 1391, Ancel de Salins rédige son testament et ordonne que son corps soit inhumé en l'église Saint-Anatoile de Salins auprès de celui de son père<sup>70</sup>.

---

<sup>58</sup> ADCO, B 1461, fol. 32v<sup>o</sup>-33r.

<sup>59</sup> *Mandements et actes divers de Charles V (1364-1380) : recueillis dans les collections de la Bibliothèque Nationale*, éd. L. DELISLE, Paris, 1874, p. 823.

<sup>60</sup> NANTES, Archives départementales de Loire-Atlantique, Trésor des Chartes, E 92-5, *Second traité de Guérande*, 15 janvier 1381.

<sup>61</sup> U. PLANCHER, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, vol. 3, p. 68.

<sup>62</sup> JEAN FROISSART, *Œuvres*, t. 10, éd. J. KERVYN de LETTENHOVE, Bruxelles, 1867-1877, p. 278-285 et 534-542.

<sup>63</sup> ADCO, B 1463, fol. 41r, 125r et 162v.

<sup>64</sup> ADCO, B 1463, fol. 48r.

<sup>65</sup> T. RYMER, *Foedera*, t. 3, La Haye, 1740, p. 168 et 182.

<sup>66</sup> *Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI*, vol. 1, éd. L.C. DOUËT-D'ARCQ, Paris, 1863, p. 60.

<sup>67</sup> M. BUBENICEK., *Entre rébellion et obéissance : l'espace politique comtois face au duc Philippe le Hardi (1384-1404)*, Genève, 2013, p. 511.

<sup>68</sup> ADCO, B 1479, fol. 120.

<sup>69</sup> ADCO, B 1479, fol. 31v.

<sup>70</sup> ADCO, B 11712, *Testament d'Ancel de Salins, chevalier, sire de Montferrand et de Vaugrenant*.

#### 4. Oudart de Chazeron

Vassale des comtes d'Auvergne et détentrice de plusieurs domaines dans le comté d'Auvergne et dans le Limousin<sup>71</sup>, la famille d'Oudart ou Oudinet de Chazeron, selon la forme proposée par les registres comptables bourguignons, doit son nom à une ancienne seigneurie située à proximité de Riom<sup>72</sup>.

En 1373, il bénéficie d'un don pour payer sa rançon après sa capture par les Anglais lors de la campagne de Guyenne de l'année précédente<sup>73</sup>. Oudart est assez jeune lorsqu'il incorpore l'hôtel ducal, comme l'indique son emploi d'écuyer-panetier généralement réservé à de jeunes écuyers. Il a sans doute été envoyé à la cour de Bourgogne pour y être formé et éduqué. Il semble également qu'on lui a très tôt découvert des dons de diplomate.

Dès juillet 1374, Oudinet est envoyé à Avignon afin d'y rencontrer le pape et plusieurs cardinaux puis, l'année suivante, en octobre 1375, il se rend en Angleterre pour sonder les intentions d'Édouard III au sujet de prolongation de la trêve<sup>74</sup>. En juin 1376, il consulte le comte de Flandre et le duc de Brabant au sujet d'une affaire concernant Hugues de Chalon<sup>75</sup>. En 1377, il se trouve à nouveau à Avignon et ailleurs en Languedoc, mais cette fois avec Guillaume de La Trémoille, récemment rentré d'un voyage en Prusse<sup>76</sup>. Très vite, il jouit de la considération du duc de Bourgogne. Dès les années 1370, il apparaît en tête de liste des « écroues » rétribuant les membres de l'hôtel<sup>77</sup>.

Du 28 avril au 11 mai 1381, Oudinet est envoyé d'Auxerre à Nonettes afin de rencontrer le duc de Berry. De là, il rejoint Olivier de Jussy *pour certains autres voyages* à Avignon dans le cadre d'une mission diplomatique qui doit les conduire en Sardaigne. Leur voyage s'achève le 19 décembre ; plus de sept mois de voyage ont été consacrés au service du duc de Bourgogne<sup>78</sup>. De retour à Paris, il est *hâtivement* dépêché, avec un chevaucheur, à Boulogne-sur-Mer, en janvier 1384, afin d'y retrouver le duc de Berry *pour le temps qu'il y estoit au traité avec les Englés, deumeurant la puis retournant a Bruxelles et a Malines par devers certaines personnes du conseil de monseigneur que le dit monseigneur y avoit envoyé pour certaines besognes*<sup>79</sup>. Il assiste aux obsèques du comte de Flandre et rejoint le duc durant son séjour à Bruxelles et en Flandre au printemps 1384<sup>80</sup>.

En mai, il reçoit la somme importante de 4000 francs *en augmentation* de son mariage<sup>81</sup> avec Marguerite de Besse de Bellefaye, fille de Pierre de Besse et nièce du cardinal de Limoges Nicolas de Besse, deux neveux et cousins des papes Clément VI et Grégoire XI. Déjà très

---

<sup>71</sup> É. BALUZE, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, vol. 2, Paris, 1708, p. 154 et 576 ; J.-B. BOUILLET, *Nobiliaire d'Auvergne*, Clermont-Ferrand, 1847, p. 190-195.

<sup>72</sup> Château de Chazeron, France, dép. Puy-de-Dôme, arr. Riom, comm. de Loubeyrat.

<sup>73</sup> ADCO, B 1441, fol. 49v<sup>o</sup> et 57r.

<sup>74</sup> ADCO, B 1445, fol. 33v.

<sup>75</sup> ADCO, B 1445, fol. 33r.

<sup>76</sup> ADCO, B 1461, fol. 151v.

<sup>77</sup> ADCO, B 320, *Fragments des écroues de l'hôtel*, 1370-1371. Par exemple, jeudi 4 décembre 1371, « Gages de leurs gens et chevaux, Oudinet de Chazeron, pour deux varlets et trois chevaux ».

<sup>78</sup> Cfr. n. 37.

<sup>79</sup> ADCO, B 1461 fol. 161r-161v.

<sup>80</sup> ADCO, B 1461, fol. 23v.

<sup>81</sup> ADCO, B 1461, fol. 125r.

introduit à Avignon par ses origines familiales, Oudart de Chazeron s'attache grâce à cette union à la famille des vicomtes de Turenne, l'un des clans les plus influents de la cour pontificale avignonnaise<sup>82</sup>. Cela ne l'empêche pas de continuer ses ambassades au service du duc de Bourgogne, notamment à propos du Brabant.

Au printemps 1385, le chevalier Oudart de Chazeron, qui n'est plus désigné par le sobriquet Oudinet, est envoyé avec Guillaume de La Trémoille, *és partie d'Allemagne*, puis en septembre 1385, les deux compères sont envoyés vers l'évêque de Liège afin de conclure une alliance et d'obtenir un délai pour l'hommage de la seigneurie de Malines<sup>83</sup>. Il séjourne ensuite quelque temps en Auvergne où le 22 mars 1386, il apparaît dans la liste des témoins et parmi les exécuteurs testamentaires du comte Jean I<sup>er</sup> d'Auvergne<sup>84</sup>.

Du 21 août au 1<sup>er</sup> septembre 1386, Oudart séjourne à Bruxelles où il rencontre la duchesse de Brabant et sa sœur, la duchesse de Gueldre. Lors de ce voyage, il croise également le duc Aubert de Bavière, toujours dans la perspective de trouver une issue pacifique avec le duc de Gueldre<sup>85</sup>.

En septembre 1386, le duc de Bourgogne organise depuis Arras le rassemblement des troupes françaises qui devaient bientôt rejoindre le port de L'Écluse pour envahir l'Angleterre. C'est ce moment que choisit le duc de Gueldre pour adresser une lettre de défi à la duchesse Jeanne de Brabant et à ses alliés, au premier rang desquels se trouvait Philippe le Hardi. Le 18 septembre, le duc envoie ses chambellans Oudart de Chazeron et Guillaume de La Trémoille pour s'enquérir des projets militaires de la duchesse et établir la liaison entre l'armée brabançonne et le corps de secours bourguignon. Dès le retour des deux émissaires, le 28 septembre, des troupes, sans doute distraites du contingent destiné à l'Angleterre, furent rassemblées en toute hâte et dirigées vers le Brabant, sous le commandement de Guillaume de La Trémoille<sup>86</sup>.

Après la campagne de Gueldre de l'hiver 1388, durant laquelle ils effectuent de multiples missions de liaisons entre la duchesse de Brabant et le duc de Bourgogne, Oudart de Chazeron et Guillaume de La Trémoille sont chargés d'une délicate mission dans le Midi. Du 2 décembre 1388 au 29 juin 1389, ils voyagent en effet *en Avignon et au pays de Foix et de Gascogne, pour le fait du mariage de monseigneur le duc de Berry et de madame la duchesse, sa compaigne*, en l'occurrence la jeune Jeanne d'Auvergne de 36 ans sa cadette<sup>87</sup>.

L'accord avec les parents de la promise se grippa lorsqu'il fallut négocier avec son tuteur le comte de Foix Gaston Phébus, ennemi acharné de la famille de la première épouse du duc de Berry, les Armagnac. Pour ces négociations qui promettaient d'être délicates, le duc de Berry s'en remet à son frère. Oudart de Chazeron et Guillaume de La Trémoille furent alors dépêchés pour convaincre le comte récalcitrant. En marge des négociations, les ambassadeurs bourguignons signent également un traité d'alliance avec Gaston Phébus, établi à Orthez le

---

<sup>82</sup> J.-B. BOUILLET, *Nobiliaire d'Auvergne*, p. 192.

<sup>83</sup> *Ordonnances de Philippe le Hardi, de Marguerite de Mâle et de Jean sans Peur, 1381-1419*, t. 1, p. 85.

<sup>84</sup> É. BALUZE, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, p. 772-773.

<sup>85</sup> ADCO, B 1469, fol. 29r.

<sup>86</sup> H. LAURENT et F. QUICKE, *Les origines de l'État bourguignon*, p. 152.

<sup>87</sup> ADCO, B 1469, fol. 29v.

9 mars 1389, dans lequel ducs et comte se promettent mutuellement d'être dorénavant *de bons et loyaux alliés et amis*<sup>88</sup>.

Durant les années qui suivent, Oudart de Chazeron multiplie les missions diplomatiques au service du duc de Bourgogne. Par exemple, en mai 1390, il fut commis pour l'achat du comté de Charolais<sup>89</sup> et, en 1391, il accompagne le duc et son neveu lors de leur voyage en Lombardie<sup>90</sup>. En janvier 1392 est mentionné un château offert précédemment par le duc,

*afin qu'il fus logiez plus près de nous et vacquier plus assiduellement en notre service avons ja pieca baillier un de noz chasteaux en notre duchié de Bourgogne ou és marches d'envirion avec certaines rentes et appartenances [...] et que aucune remuneration lui soit faicte du temps que nous avons proposé de lui baillier le dit chastel avec le dite rente*<sup>91</sup>.

Enfin, en 1396, il est désigné pour faire partie de l'hôtel du comte de Nevers lors de son « voyage de Hongrie » ; il sera l'une des nombreuses victimes de la croisade de Nicopolis<sup>92</sup>.

Le 13 septembre 1386, alors qu'il rédigeait son testament, Philippe le Hardi, avait eu soin de remercier ceux qui l'ont bien servi et les trois diplomates qui nous ont occupé ici figuraient en bonne place dans ce document. Mais il y eut plus. Pour compenser l'inexpérience supposée de son fils aîné et maintenir la stabilité institutionnelle, Philippe créa un conseil composé de ses plus vieux et loyaux serviteurs parmi lesquels on retrouve Ancel de Salins et Olivier de Jussy, des hommes de valeur qui connaissent parfaitement les affaires politiques menées ou engagées et leurs finalités à long terme, dont la sagesse, la probité et l'expérience sont reconnues, des hommes fidèles qui « l'ont longuement servi et conseillé, prud'hommes, bons et loyaux serviteurs ». Il ordonna également qu'Oudart de Chazeron intègre l'hôtel de son fils. Si Philippe chercha à préserver son action politique, il souhaita également garantir l'avenir des hommes qui l'ont servi<sup>93</sup>.

## 5. Conclusion

Deux étapes scandent la carrière d'Olivier de Jussy. D'abord maître d'hôtel, il accompagne le duc lors de ses déplacements, accumulant savoir et expertise dans l'art de la négociation. Dans un second temps, chambellan et conseiller, il dispose alors d'une certaine autonomie pour mener des missions diplomatiques en dehors du cadre de l'hôtel ducal. À peu de chose près, la charnière entre ces deux périodes coïncide avec les modifications survenues dans la trajectoire politique de Philippe le Hardi, conséquence d'une série d'événements

---

<sup>88</sup> M. de BENGUY-PUYVALLEE, Un épisode de la vie du duc Jean de Berry : son mariage avec Jeanne de Boulogne (1389), dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. 36, 1913, p. 93-129 ; F. LEHOUX, *Jean de France, duc de Berri : sa vie, son action politique (1340-1416)*, vol. 2, Paris, 1966, p. 231-248 ; F. AUTRAND, *Jean de Berry*, Paris, 2000, p. 261-268.

<sup>89</sup> ADCO, B 1479, fol. 118r.

<sup>90</sup> ADCO, B 1487, fol. 34v ; ADCO, B 1484, fol. 54v.

<sup>91</sup> ADCO, B 353.

<sup>92</sup> B. SCHNERB, Le contingent franco-bourguignon à la croisade de Nicopolis, dans *Nicopolis, 1396-1996 : actes du Colloque international organisé par l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres et le Centre national de la Recherche Scientifique, à Dijon, 18 d'octobre 1996*, dir. J. PAVIOT et M. CHAUNEY-BOUILLOT, Dijon, 1997, p. 59-75.

<sup>93</sup> *Testament de Philippe le Hardi*, 1386, dans U. PLANCHER, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, vol. 3, Preuve n° CV ; p. C-CVI ; B. SCHNERB, *Jean sans-Peur : le prince meurtrier*, Paris, 2005, p. 126.

successifs qui concourent à sa domination sur les affaires du royaume tout en renforçant ses intérêts dans l'Empire et les Pays-Bas.

Il existe de nombreux parallèles entre la carrière d'Olivier de Jussy et celles des deux autres diplomates mentionnés dans cette présentation. À maintes reprises, ils se retrouvent aux mêmes endroits aux mêmes moments, notamment lorsque la situation politique exige l'envoi d'une délégation nombreuse.

Entre ces trois hommes, il existe néanmoins certaines nuances. Les missions confiées à Olivier de Jussy sont, la plupart du temps, entièrement concentrées dans les territoires appartenant au duc ou qu'il convoite, tandis qu'Ansel de Salins effectue à plusieurs reprises des voyages diplomatiques au service de la couronne.

Ansel de Salins possède plusieurs cordes à son arc, des compétences rares pour un noble de son temps mais très appréciées. Garde des sceaux du comté de Bourgogne puis chancelier de Marguerite de France, il a l'expérience de l'administration et de la gestion des domaines. De plus, ancien professeur de droit à l'Université d'Orléans, il dispose d'un savoir-faire très utile lors de la rédaction des traités et autres actes politiques.

Quant à Oudart de Chazeron, il est véritablement un produit de la politique bourguignonne, nourri, élevé et éduqué à la cour du duc dans l'intention d'en faire un ambassadeur entièrement dévoué à la diplomatie bourguignonne. Ses origines auvergnates et ses attaches à la cour pontificale constitueront des atouts de choix dans l'arsenal diplomatique de Philippe le Hardi.

Ces trois diplomates de haut vol appartenaient, on l'a vu, à une noblesse de moyenne, voire de basse extraction. Tous trois se sont unis à des épouses de plus haute naissance, souvent en secondes noces, et, à l'instar de leur maître, se sont enrichis du chef de leur femme. Cette noblesse, durant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, joua un rôle non négligeable dans le fonctionnement de l'État royal naissant ou princier en gestation ainsi que dans tous les rouages de son administration. Il n'est donc guère étonnant de la retrouver au premier rang des serviteurs ducaux investis de missions diplomatiques. Entrer au service d'un prince est gage de profit et de reconnaissance. En pratique, c'est souvent la seule voie qui s'offre à eux. C'est en ce sens que noblesse oblige !